
Présidence : Bulgarie**1046^e SÉANCE PLÉNIÈRE DU FORUM**

1. Date : mercredi 24 mai 2023 (dans la Neuer Saal et par visioconférence)

Ouverture : 10 heures
Suspension : 11 h 55
Reprise : 12 h 20
Clôture : 12 h 25

2. Présidente : Ambassadrice E. Krалеva
M. M. Ninov

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : DÉCLARATIONS GÉNÉRALES
 - a) *Opération militaire spéciale visant à dénazifier et démilitariser l'Ukraine* : Fédération de Russie (FSC.DEL/207/23) (FSC.DEL/207/23/Add.1)

Motion d'ordre : Allemagne

 - b) *Guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine* : Ukraine (FSC.DEL/206/23), Royaume-Uni, Suède-Union européenne (l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Macédoine du Nord, la Moldavie, le Monténégro et l'Ukraine, pays candidats ; la Géorgie, pays candidat potentiel ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (FSC.DEL/204/23), États-Unis d'Amérique (FSC.DEL/205/23), Canada, France (FSC.DEL/208/23 OSCE+), Lituanie

 - c) *Annonce par la Fédération de Russie de son retrait du Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe* : Fédération de Russie (FSC.DEL/211/23), Royaume-Uni, Allemagne, Canada, États-Unis d'Amérique, France (FSC.DEL/209/23 OSCE+), Finlande (FSC.DEL/212/23 Restr.), Moldavie

Point 2 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité de 2023* : Fédération de Russie, Présidente, Macédoine du Nord

La Présidente a fait savoir qu'elle transmettrait sa lettre au Président du Conseil permanent concernant la recommandation du Forum d'adopter une décision du Conseil permanent sur les dates, l'ordre du jour et les modalités de la Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité de 2023 (FSC.DEL/203/23 Restr.).

- b) *Mécanisme d'avertissement et de rappel établi en vertu de la Décision n° 10/02 du FCS* : Présidente
- c) *Absence de consensus sur la tenue du débat annuel de 2023 sur la mise en œuvre du Code de conduite relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité* : Présidente (annexe)
- d) *Questions de protocole* : Bosnie-Herzégovine, Présidente

4. Prochaine séance :

Mercredi 31 mai 2023, à 10 heures, dans la Neuer Saal et par visioconférence



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Forum pour la coopération en matière de sécurité

FSC.JOUR/1052

24 May 2023

Annex

FRENCH

Original: ENGLISH

1046^e séance plénière

Journal n° 1052 du FCS, point 2 c) de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA PRÉSIDENTE

Conformément à la Décision n° 12/11 du FCS sur un examen annuel de la mise en œuvre du Code de conduite relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité, la Bulgarie, en sa qualité de détentrice de la Présidence de la deuxième session en 2023, a pris les mesures et déployé les efforts nécessaires pour s'acquitter des tâches énoncées dans la décision. Comme je l'ai indiqué dans ma déclaration liminaire au début de la présente session, la Bulgarie a également consulté les États participants en les invitant à lui faire part de leurs points de vue concernant l'organisation du Débat annuel sur l'application du Code de conduite en 2023.

Nos consultations ayant indiqué qu'aucune base raisonnable pour un consensus ne se dégagait, la Présidence bulgare du FCS a décidé de ne pas présenter de projet de décision sur l'ordre du jour, le calendrier et les modalités du Débat annuel sur l'application du Code de conduite.

Demeurant fermement attachée aux principes inhérents au Code de conduite et sincèrement déterminée à poursuivre les tâches et les discussions pertinentes, la Présidence bulgare du FCS, conformément à ses intentions déclarées à la séance d'ouverture, prendra les mesures nécessaires pour assurer la visibilité de cet important document au cours de la présente session. Dans ce cadre, elle organisera un dialogue de sécurité sur le Code de conduite.

En ma qualité de Présidente, j'annexerai la présente déclaration au journal de la séance d'aujourd'hui.